



Service Enfance, Jeunesse et Politiques Educatives - Ville de Saint-Cyr-l'École

LE PROJET ÉDUCATIF

# territorial

2023

-

2026



**Le présent Projet Éducatif Territorial de la Ville de Saint-Cyr-l'École s'applique à compter de la rentrée scolaire 2023, et ce, pour une durée de trois ans, soit de 2023 à 2026.**

**Les partenaires,**

La Ville de Saint-Cyr-l'École, le Rectorat de l'Académie de Versailles, les Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines réunis à l'Hôtel de Ville de Saint-Cyr-l'École, s'engagent à mettre en œuvre les orientations et les objectifs du Projet Éducatif Territorial, chacun dans le cadre de ses compétences et de ses missions complémentaires et articulées.

À Saint-Cyr-l'École, le

**Pour l'État et les Services  
Départementaux à la Jeunesse,  
à l'Engagement et aux Sports,**

**Jean-Jacques BROT**  
Préfet des Yvelines

**Pour la Ville de Saint-Cyr-l'École,**

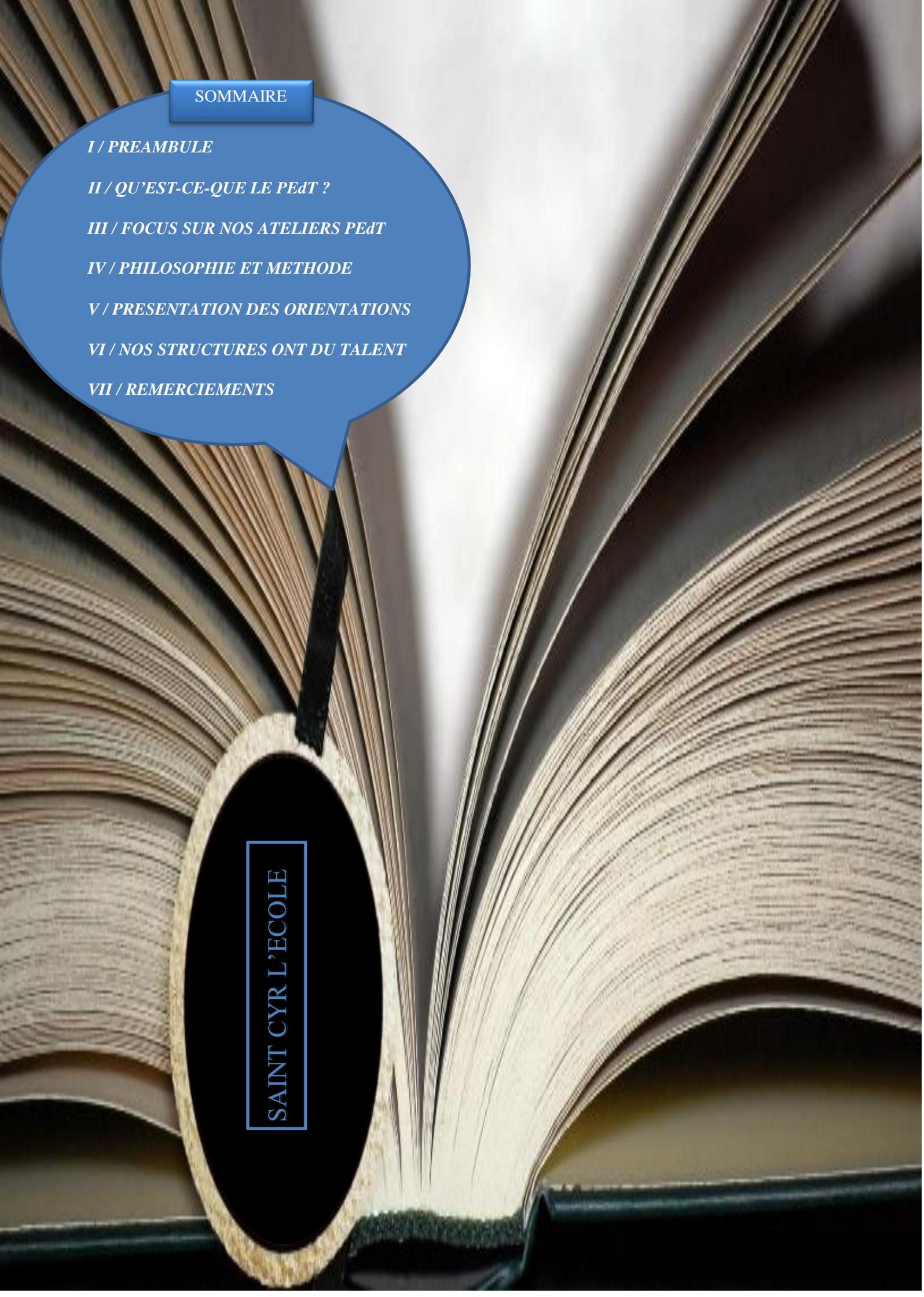
**Sonia BRAU**  
Maire de Saint-Cyr-l'École,  
Conseiller Départemental,  
Vice-Président de Versailles Grand Parc

**Pour le Rectorat de l'Académie  
de Versailles,**

**Sandrine LAIR**  
Directrice Académique des Services de  
l'Éducation Nationale des Yvelines

**Pour la Caisse d'Allocations  
Familiales des Yvelines,**

**Didier GROSJEAN**  
Directeur de la Caisse d'Allocations  
Familiales des Yvelines



SOMMAIRE

*I / PREAMBULE*

*II / QU'EST-CE-QUE LE PEdT ?*

*III / FOCUS SUR NOS ATELIERS PEdT*

*IV / PHILOSOPHIE ET METHODE*

*V / PRESENTATION DES ORIENTATIONS*

*VI / NOS STRUCTURES ONT DU TALENT*

*VII / REMERCIEMENTS*

SAINT CYR L'ECOLE

## PRÉAMBULE

*L'Éducation est une ambition forte et une priorité de la Ville de Saint-Cyr-l'École. La municipalité a notamment développé son soutien aux écoles, ses offres d'accueil d'enfants porteurs d'un handicap.*

*Depuis 2020, la Ville de Saint-Cyr-l'École a fait le choix, à la suite d'une consultation auprès des parents, de faire basculer le rythme scolaire à 4 jours. Cette organisation de la semaine d'école repose sur un ajustement des temps scolaires aux rythmes de l'enfant, sur la diversité des activités proposées et leur accessibilité. L'objectif attendu est la démocratisation des activités périscolaires et l'ouverture culturelle des enfants. Ainsi, l'harmonisation des services périscolaires a eu pour but de favoriser un meilleur accès à ces services pour tous les enfants.*

*La constante évolution de sa population et de ses besoins ont amené la municipalité à mettre en place un Accueil Éducatif par les Loisirs et l'Inclusion (AELI) à destination des enfants porteurs d'un handicap mental ou souffrant du trouble du spectre autistique. Ce dispositif est établi au sein d'un centre de loisirs, dans une salle dédiée à l'accueil de ces enfants.*

*Deux éducateurs spécialisés de l'Association du Fun Pour Tous ainsi que deux animateurs de la Ville participent à la réussite de ce projet.*

*La municipalité a également fait le choix de mettre en place des actions parentalités (ateliers d'éveil, groupe de discussion entre parents,...). Ces actions permettent d'accompagner les familles Saint-Cyriennes grâce à un lieu d'information, d'accueil et de partage entre parents et avec des professionnels du champ de la petite enfance.*

*Traduction de son ambition, le Projet Éducatif Territorial est un outil de coordination des actions éducatives menées en collaboration avec les partenaires sur trois années. Il permet d'organiser en cohérence l'ensemble des temps scolaires, péri et extrascolaires de l'enfant et de mobiliser les compétences des acteurs éducatifs.*

*L'évaluation du précédent projet au travers des divers Conseils Péri-Educatifs mené par la Ville avec la participation de la Direction de l'Enfance et des Politiques Éducatives, des Directeurs des Accueils Collectifs de Mineurs, ainsi que des représentants de fédérations de parents d'élèves a permis de consulter régulièrement l'avis général des parents, des agents de la Ville et des enfants. Ces derniers ont évoqué l'intérêt des activités périscolaires, notamment pour le développement de leur créativité et l'intégration de normes.*

*Lors du précédent PEdT, les diverses réunions, Conseils Péri-éducatifs et la participation aux Equipes de Suivi de Scolarité ou Equipes Educatives ont permis de favoriser le dialogue de la communauté éducative, d'améliorer la prise en charge des enfants, de renforcer la continuité éducative et d'enrichir les temps périscolaires.*

*Cela a également été possible de par la participation active des Directeurs d'Accueils Collectifs de Mineurs aux Conseils d'écoles, à raison d'une fois dans le courant de l'année scolaire, et ce, dans le cadre du plan mercredi (convention depuis 2019 – Ville / Préfecture / CAF / Education Nationale).*

*Au regard de cette évaluation, la coproduction de ce nouveau projet a permis de consolider les partenariats avec l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction des Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et les acteurs éducatifs pour définir des actions concrètes au service des écoles et des familles.*

*Ce Projet Éducatif Territorial, guide de l'action municipale et des partenaires en faveur des écoles et des enfants Saint-Cyriens pour les 3 années à venir, permettra de favoriser la réussite éducative de tous.*

## Remerciements

**La Ville de Saint-Cyr-l'École tient à remercier les parents d'élèves, les enseignants et les partenaires institutionnels pour leur implication au quotidien dans la réalisation des projets entourant le Projet Éducatif Territorial.**

**Par leurs réflexions et leurs actions, ils contribuent à faire vivre ce projet au service de l'épanouissement et de la réussite éducative des jeunes Saint-Cyriens.**



## LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

### Qu'est-ce-que c'est ?

C'est un document stratégique clarifiant les ambitions à moyen terme de la Ville en matière d'éducation et de cohérence globale des temps de l'enfant. Ce cadre de collaboration locale rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Cadre de référence, le PEDT fixe des orientations, des objectifs et des actions partagés.

Le nouveau projet définit un périmètre élargi qui intègre de nouveaux âges de 0 à 17 ans, les activités périscolaires et extrascolaires pour favoriser la continuité éducative.

Le Projet Éducatif Territorial recherche une meilleure articulation avec les Contrats et projets de la Ville.

Selon le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs, les accueils organisés les jours d'école ainsi que le mercredi même sont des activités périscolaires, organisées dans le cadre du projet éducatif territorial associant notamment les services de l'Éducation Nationale et de la collectivité.

Ce document cadre formalise les orientations éducatives partagées pour le territoire, et s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec les autres engagements éducatifs pris par la Ville, le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), nouvellement nommé Convention Territoriale Globale (CTG) et le plan mercredi, entre autres.

Ainsi l'un des objectifs du PEDT sera de poursuivre l'action engagée dans le cadre du CEJ, en renforçant la continuité éducative de la journée de l'enfant, de l'accueil du matin, à la pause méridienne, aux activités proposées en soirée.





## FOCUS SUR NOS ATELIERS PEdT

Dans un objectif de co-construction, le service Enfance, Jeunesse et Politiques Educatives a tenu à rassembler les agents des services et secteurs allant de la Petite Enfance à la jeunesse en passant par l'enfance.

Trois ateliers ont été dédiés à cette co-construction :

- L'accueil des 0-17 ans dans nos structures
- Tous ensemble autour de l'enfant
- La place du parent

Ces ateliers, élaborés afin de favoriser l'intelligence collective, ont rencontré un franc succès auprès des agents qui ont pu avoir des échanges, des partages, des débats riches avec leurs collègues.

Cela a abouti à des envies collectives qui ont permis d'alimenter les objectifs de ce PEdT.

### ATELIER 1 : L'ACCUEIL DES 0-17 ANS DANS NOS STRUCTURES

Les participants ont répondu aux questions suivantes :

- Comment prendre en compte un enfant dans son individualité ?
- Comment permettre à un enfant de grandir pour devenir l'adulte de demain ?
- Comment accompagner un enfant afin qu'il puisse trouver sa place au sein du collectif ?
- Comment prendre en compte les besoins et les rythmes de chaque enfant ?
- Comment faciliter les passages d'une structure à une autre tout au long de la vie de l'enfant ?

Les participants ont pu, sur chaque question, apporter les réussites, les points de difficultés rencontrés et les idées qu'ils souhaitaient mettre en place.

Dans la globalité, voici les éléments qui en sont ressorti :

REUSSITES	POINT DE DIFFICULTES	IDEES NOUVELLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation</li> <li>- Ecoute</li> <li>- La connaissance des agents des tranches d'âge et le respect du rythme de l'enfant</li> <li>- Lien avec les partenaires (familles, services, éducation nationale...)</li> <li>- La communication avec les familles</li> <li>- Des animations en petit groupe</li> <li>- Etre dans l'empathie, être sensible aux émotions de l'enfant</li> <li>- L'observation et l'accompagnement personnalisé mis en place autour des enfants en collaboration avec les familles</li> <li>- Le respect de chacun (adultes et enfants) dans l'écoute et la parole</li> <li>- La valorisation des réussites de l'enfant et des agents</li> <li>- La bienveillance des structures de la Ville</li> <li>- les ateliers de parole mis en place par la Ville pour les enfants (philosophie, harcèlement,...)</li> <li>- Les bancs de l'amitié</li> <li>- Le suivi des Projet d'Accueil Individuel (médicamenteux ou alimentaire)</li> <li>- Les passerelles mises en place sur le temps de la pause méridienne pour les GS (vers le CP)</li> <li>- Les événements inter-centre (théâtre, sport,...)</li> <li>- L'adaptation en crèche</li> <li>- Les propositions d'activités diverses en équilibrant le choix de l'enfant (motricité, sport, lecture,...) – Il décide une activité ou aucune s'il n'en ressent pas l'envie</li> <li>- Permettre et rendre l'enfant d'être autonome</li> <li>- Les ateliers de parole mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le collectif qui peut être parfois lourd pour certains enfants</li> <li>- Les journées parfois trop longues pour certains enfants (de 7h30 à 19h00)</li> <li>- Un enfant qui décide de s'isoler</li> <li>- Lien avec les partenaires, par manque de temps</li> <li>- Les coutumes qui viennent parfois en opposition avec les principes de laïcité</li> <li>- Le déni de certaines familles devant les réalités auxquelles sont confrontées les équipes et l'enfant (besoins spécifiques, troubles non décelés,...)</li> <li>- Sur certains temps un nombre très important d'enfants qui ne favorisent pas les temps calmes et les activités de petits groupes</li> <li>- Échange à développer avec le collègue</li> <li>- La sensibilisation des familles aux réalités du collectif</li> <li>- le désintéressement pour les secteurs de l'animation, de la petite enfance, ce qui engendre des manques sur ces métiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager des coins thématiques au sein des locaux (lecture, zen, jeux,...)</li> <li>- Accéder à des formations pour la prise en charge d'enfants aux besoins spécifiques</li> <li>- Des temps de transmissions d'information entre collègues</li> <li>- La création d'événements avec des familles pour un temps de convivialité et d'échange autour des besoins de leur enfant</li> <li>- Des passerelles à mettre en place de manière plus claire (de la petite enfance à l'enfance, de l'enfance à la jeunesse, mais également de la GS au CP, du CM2 à la 6<sup>ème</sup> et aussi de structure à structure)</li> <li>- Création d'une charte commune aux agents (d'exemplarité par exemple)</li> <li>- Création d'une fiche de suivi individuelle de l'enfant avec accord des parents (critères à déterminer)</li> <li>- Mise en place d'un arbre à émotion pour que les enfants puissent exprimer leur ressenti</li> <li>- Mettre en place des réunions d'adaptation avec les familles</li> <li>- Veiller à équilibrer les activités et en favorisant la communication, la coopération, les activités sportives, l'esprit d'équipe</li> <li>- Échanges avec les enfants sur des objectifs (choisi par l'enfant) individuels pour chacun au sein d'un groupe</li> </ul>

### ATELIER 2 : TOUS ENSEMBLE AUTOUR DE L'ENFANT

Les participants ont travaillé sur 3 thématiques :

- La citoyenneté
- La découverte d'activités éducatives
- L'accueil des parents et des enfants à besoin éducatifs particuliers

Pour chacune des thématiques, il a été demandé aux participants :

- Quelles activités ou actions avec-vous développées/mises en place dans vos structures ?
- Quels bénéfices ces activités ou actions ont-elles pu apporter aux enfants et aux professionnels ?
- Quelles activités ou actions souhaiteriez-vous développer et pour quels bénéfices ?

Sur la thématique de la citoyenneté :

ACTIVITES/ACTIONS DEVELOPPEES OU MISES EN PLACE	BENEFICES DE CES ACTIVITES/ACTIONS AUPRES DES ENFANTS ET DES PROFESSIONNELS	ACTIVITES/ACTIONS ENVISAGEES ET BENEFICES ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La journée Saint-Cyrienne</li> <li>- Les boîtes à livres</li> <li>- Le Conseil Municipal des Jeunes</li> <li>- Ville propre</li> <li>- La semaine bleue</li> <li>- L'AELI et l'inclusion/inclusion inversée</li> <li>- Les sanctions éducatives / réparatrices</li> <li>- Le tri des déchets =&gt; Héros du tri et monstres des déchets</li> <li>- Collecte des déchets (lieux fréquentés par les jeunes) =&gt; via Conseil Municipal des Jeunes</li> <li>- Les tables de tri dans les écoles élémentaires</li> <li>- Les fêtes de fin d'année</li> <li>- La responsabilisation des enfants</li> <li>- Le tutorat =&gt; Aide des plus grands au plus petits</li> <li>- Fête de la Ville</li> <li>- Les ateliers philosophiques (savoir vivre ensemble)</li> <li>- Collecte de jouets et récolte pour les restos du cœur</li> <li>- Les rencontres intergénérationnelles (crèches / EPHAD)</li> <li>- La chasse aux œufs / Enigmes</li> <li>- Hôtel à insectes (jeunesse et centres de loisirs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tolérance</li> <li>- Respect des locaux</li> <li>- Ouverture d'esprit</li> <li>- Optimisation de la vie en collectivité</li> <li>- Solidarité</li> <li>- Des bons comportements / du savoir vivre ensemble</li> <li>- L'apprentissage des règles de vie à l'école, au centre,...</li> <li>- Lien intergénérationnel</li> <li>- Le développement durable</li> <li>- L'apprentissage =&gt; aliments - saisons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte des premiers soins (apprentissage léger des enfants et non pas médical)</li> <li>- Projets intergénérationnels</li> <li>- La découverte de la laïcité</li> <li>- Des activités pour développer les connaissances sur les différences en les acceptant et les respectant</li> </ul>

Sur la thématique de la découverte d'activités éducatives :

ACTIVITES/ACTIONS DEVELOPPEES OU MISES EN PLACE	BENEFICES DE CES ACTIVITES/ACTIONS AUPRES DES ENFANTS ET DES PROFESSIONNELS	ACTIVITES/ACTIONS ENVISAGEES ET BENEFICES ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rencontres intergénérationnelles</li> <li>- l'intervention de prestataires extérieurs ou de services internes</li> <li>- Les savants fous</li> <li>- L'atelier langue des signes</li> <li>- Les ateliers de philosophie</li> <li>- L'atelier échec</li> <li>- Les ateliers proposés à la bibliothèque</li> <li>- Les ateliers magie</li> <li>- Les pièces de théâtre traitant du harcèlement</li> <li>- Les ateliers anglais avec les mini school</li> <li>- L'hôpital des nounours</li> <li>- L'apprentissage des premiers secours aux CM1</li> <li>- Les chorales à l'école</li> <li>- Le permis piétons aux CE2</li> <li>- Les permis savoir rouler à vélo aux CM2</li> <li>- Les ateliers de bricolage</li> <li>- Les sorties vélo</li> <li>- Les projets jardinage</li> <li>- Les Cyr' Olympiades</li> <li>- Les kermesses écoles/centres</li> <li>- Les rencontres sportives ou théâtrales inter-centre</li> <li>- Les sorties culturelles</li> <li>- Le ravivage de la flamme aux CM2</li> <li>- Les créations de BD émotions</li> <li>- Les fêtes de fin d'année</li> <li>- Les chasses aux trésors</li> </ul>	<p>Pour les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rencontres</li> <li>- Le partage</li> <li>- L'apprentissage</li> <li>- La patience</li> <li>- La socialisation</li> <li>- La cohésion de groupe</li> <li>- L'entraide et la solidarité</li> <li>- Le respect</li> <li>- La découverte chez l'enfant</li> <li>- L'attention et la concentration</li> <li>- L'estime de soi</li> <li>- L'autonomie</li> <li>- La sensibilisation à la découverte, à la création et au développement du langage</li> <li>- La communication</li> </ul> <p>Pour les professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ouverture d'esprit</li> <li>- La patience</li> <li>- La redécouverte de l'enfant dans un cadre différent</li> <li>- L'écoute</li> <li>- La cohésion d'équipe</li> <li>- La valorisation de son travail</li> <li>- Les échanges</li> <li>- L'estime de soi</li> <li>- La compréhension et l'adaptation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marche verte : sensibilisation à l'environnement et au respect de la nature</li> <li>- Une veillée avec les parents et les enfants : Echanges, partages, développement, relation parents/enfants/professionnel sécurisant</li> <li>- Une journée à thème école/centre</li> <li>- Des sorties vélo avec la découverte de l'environnement et du patrimoine de St Cyr (avec aide de la police municipale)</li> <li>- Des séjours découvertes</li> <li>- Développer les connaissances de sa ville sous forme de jeux</li> <li>- La semaine du goût</li> </ul>

- La découverte de la biodiversité / du développement durable		
- Les activités de coopération et de création : Théâtre => costumes		
- Les activités de motricité, motricité fine		

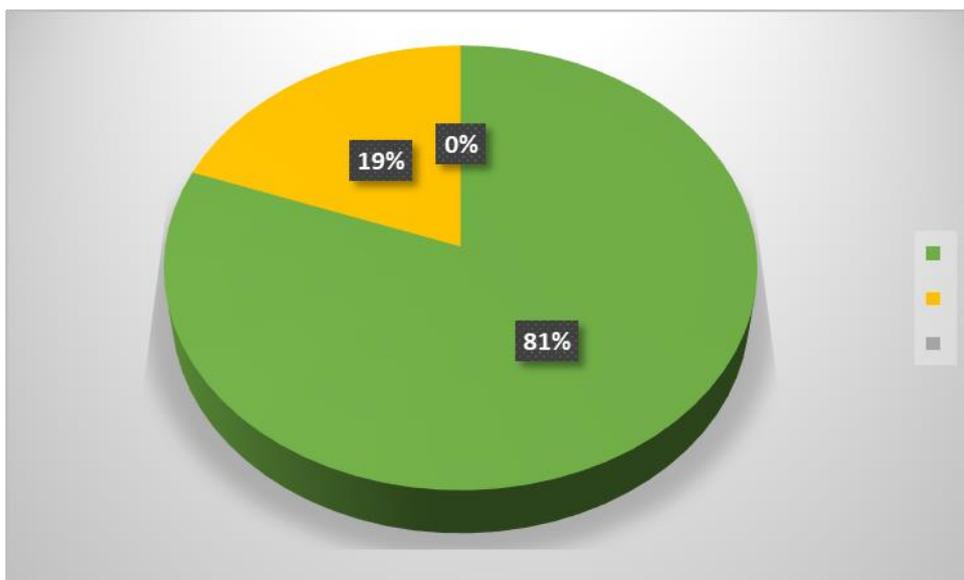
Sur la thématique de l'accueil des parents et des enfants à besoins éducatifs particuliers :

ACTIVITES/ACTIONS DEVELOPPEES OU MISES EN PLACE	BENEFICES DE CES ACTIVITES/ACTIONS AUPRES DES ENFANTS ET DES PROFESSIONNELS	ACTIVITES/ACTIONS ENVISAGEES ET BENEFICES ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des temps aménagés</li> <li>- L'AELI + Le temps périscolaire individualisé par le biais de l'éducatrice</li> <li>- Des jeux adaptés</li> <li>- Des entretiens avec les familles</li> <li>- Des échanges fréquents avec les parents</li> <li>- L'accompagnement des familles : Visites des locaux,...</li> <li>- Les équipes éducatives (ESS)</li> <li>- Le lien avec l'éducation nationale</li> <li>- Cadre élargi</li> <li>- Exposition sur le handicap (jeunesse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur bien être de l'enfant</li> <li>- Rassurer les parents</li> <li>- La communication</li> <li>- Meilleure compréhension de l'enfant avec les difficultés que l'on rencontre (professionnel)</li> <li>- Implication/investissement du professionnel de meilleure qualité</li> <li>- Meilleure adaptation du professionnel avec un développement des compétences</li> <li>- Réconfort pour le personnel</li> <li>- Développement de lien interprofessionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une fiche de suivi de la crèche à la maternelle à l'élémentaire au collège (avec accord des parents)</li> <li>- Une réunion d'information école-centre de loisirs</li> <li>- Des moyens humains via l'AELI</li> <li>- Un ou des éducateurs spécialisés</li> <li>- Toutes les AESH sur les temps périscolaires</li> <li>- Des rencontres entre les directeurs d'écoles/centres de loisirs maternelles et les crèches</li> <li>- Des rencontres entre les directeurs d'écoles/centres de loisirs élémentaires et les maternelles</li> <li>- Des rencontres entre les directeurs d'écoles/centres de loisirs élémentaires et la jeunesse et/ou collège</li> <li>- Aménager des espaces Snoezelm (zen, gestion des émotions)</li> <li>- Plus de tutorats grands vers les petits</li> <li>- Une ou des journées de sensibilisation</li> </ul>

L'ensemble des actions et activités envisagées par les participants sera étudiée par le Comité de Pilotage (COPI) qui se réunira pour la première année 1 fois par trimestre, puis à raison de 2 fois dans l'année.

Ce Comité sera essentiellement composé de Madame Le Maire, d'élus dédiés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, de cadre de ces services, d'agents de terrain et de nos partenaires.

A l'issue des ateliers PEdT, un questionnaire de satisfaction a été transmis afin de mesurer l'appréciation des participants. Il en résulte ceci :



De manière globale, l'approche a été grandement appréciée par les participants qui ont pu s'emparer du PEdT tout en échangeant et en créant une véritable cohésion de groupe.

Des ateliers sur d'autres thématiques ont été sollicités par les participants. Ces demandes seront étudiées par le service Enfance, Jeunesse et Politiques Educatives afin de pouvoir répondre favorablement à certaines d'entre elles au cours des trois années à venir.

## RETOUR EN IMAGES SUR LES ATELIERS

*Des temps d'échanges, de partage et de réflexion...*





*Mais aussi des temps de cohésion de groupe et de décompression...*



## 01

## PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL : Philosophie et méthode

### ÉVALUATION DU PEDT

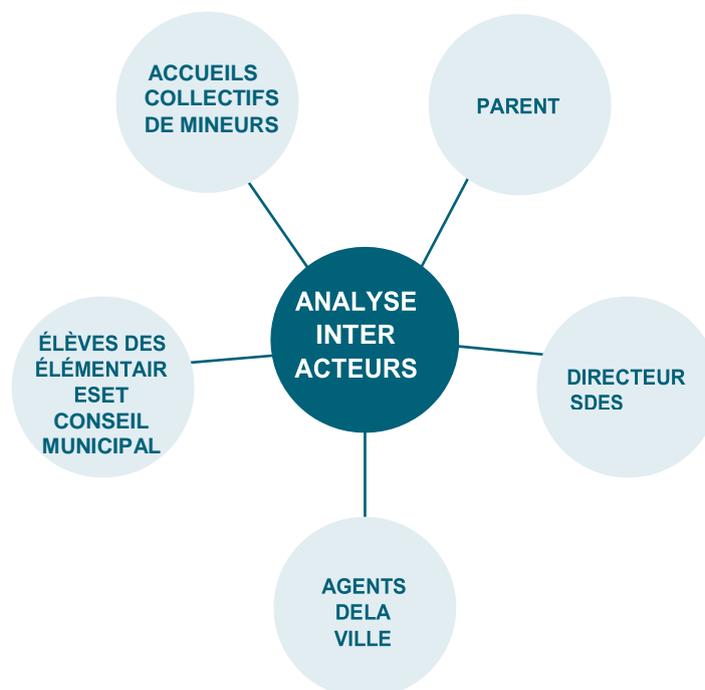
L'évaluation du PEdT est identique à un outil de pilotage du dispositif. Il accompagne son évolution et permet au PEdT de devenir le fondement d'une véritable éducation globale au service de la réussite de tous les enfants.

### POURQUOI ?

- 1) Souligner et valoriser les réussites
- 2) Relever les axes de progrès
- 3) Observer les écarts entre les actions prévues et les actions réalisées
- 4) Améliorer le dispositif pour mieux prendre en compte l'intérêt de tous les enfants
- 5) Maintenir une dynamique de concertation et de coopération entre tous les membres de la communauté éducative dans le cadre d'une logique de territoire (s'inscrire dans une démarche d'évaluation partagée)
- 6) Imaginer des nouveaux outils pour tenir compte des nouvelles opportunités locales

### Des enjeux pour ce nouveau projet ont été définis :

- Adapter les temps, les espaces et les activités en priorité pour les plus petits (de 3 à 6 ans);
- Renforcer la conduite de projet par secteur éducatif en mobilisant les acteurs éducatifs de proximité pour mieux répondre aux problématiques éducatives;
- Favoriser la coopération des acteurs éducatifs pour améliorer la prise en charge des enfants;



## Le périmètre et le public visé par le PeDT :

Le PeDT est défini pour une durée de 3 ans et concernera les années scolaires 2023-2024 ; 2024-2025 ; 2025-2026.

Le déploiement du PeDT auprès de l'ensemble des équipes éducatives permettra de réviser le cas échéant par avenant cette première version du projet partenarial.

Ce projet éducatif territorial défini comme périmètre la commune de Saint-Cyr-L'École.

La ville comptabilise au total 9 établissements scolaires dont 2 groupes scolaires (chiffres pour l'année 2022) :

	<b>Ecoles maternelles*</b>	<b>Ecoles élémentaires*</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre d'écoles*</b>	6	5	9
<b>Nombre de classes*</b>	33	49	82
<b>Nombre d'élèves</b>	858	1247	2105

**\* = dont 2 groupes scolaires, recensant 12 classes maternelles et 17 classes élémentaires, pour 312 élèves maternels et 449 élèves élémentaires**

## Les horaires scolaires à Saint-Cyr-l'École :

Une demande de dérogation a été effectuée en 2020 suite au changement des rythmes scolaires sur la Ville, faisant ainsi passer ses établissements scolaires de 4 jours et demi à 4 jours. Ce changement s'est opéré à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

	<b>7H30-8H30</b>	<b>8H30-11H30</b>	<b>11H30-13H30</b>	<b>13H30-16H30</b>	<b>16H30-17H30</b>	<b>17H30-19H</b>
<b>LUNDI</b>	Accueil du matin	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Goûter (16h30-17h) /animation	Animation dont Etudes surveillées (17h30-18h30)
<b>MARDI</b>	Accueil du matin	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Goûter (16h30-17h) /animation	Animation dont Etudes surveillées (17h30-18h30)
<b>MERCREDI</b>	Accueil du matin	Centre de loisirs	Pause méridienne	Centre de loisirs avec départ possible à compter de 16h30.		
<b>JEUDI</b>	Accueil du matin	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Goûter (16h30-17h) /animation	Animation dont Etudes surveillées (17h30-18h30)
<b>VENDREDI</b>	Accueil du matin	Ecole	Pause méridienne	Ecole	Goûter (16h30-17h) /animation	Animation dont Etudes surveillées (17h30-18h30)

## Respect des obligations réglementaires relatives aux accueils de loisirs - Le taux d'encadrement :

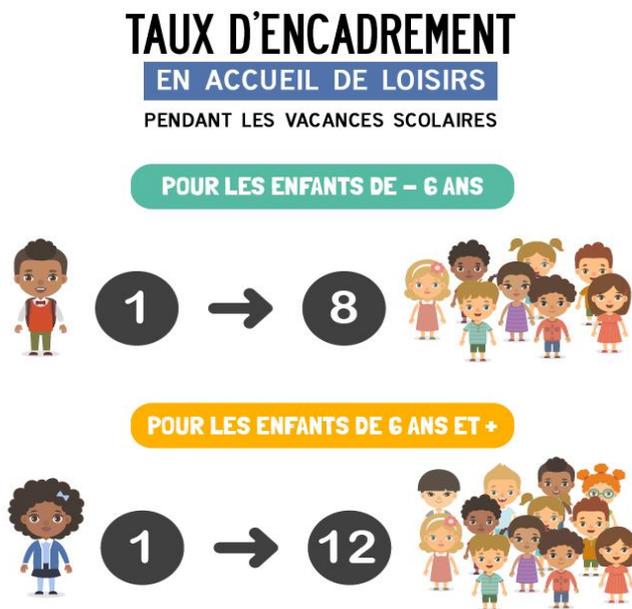
### Taux d'encadrement minimum, ce que dit la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs :

Le taux d'encadrement minimum en accueil de loisirs varie selon l'âge des enfants accueillis d'une part, et selon la période (pendant ou hors des vacances scolaires) d'autres part. Il est calculé de manière globale, sur l'ensemble des animateurs et des enfants présents sur la structure.

---

#### **Pendant les vacances scolaires – Temps Extrascolaires**

⇒ Lorsque l'effectif accueilli est inférieur à 50 mineurs, le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement.



Hors vacances scolaires - Temps Péricolaires de plus de 5 heures consécutives - Mercredi – Dans le cadre d'un PEdT

## TAUX D'ENCADREMENT

### EN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

HORS VACANCES SCOLAIRES SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



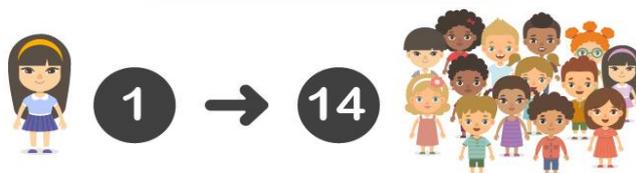
Hors vacances scolaires – Temps Péricolaires de moins de 5 heures consécutives – Dans le cadre d'un PEdT

## TAUX D'ENCADREMENT

### EN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

ORGANISÉ DANS LE CADRE D'UN PEdT  
– DE 5 HEURES CONSÉCUTIVES (AVANT OU APRÈS L'ÉCOLE)

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



**Récapitulatif des taux d'encadrement sur la Ville de Saint-Cyr-L'Ecole :**

	Périscolaire	Mercredi	Vacances scolaires
Maternel	1/14	1/10	1/8
Elémentaire	1/18	1/14	1/12

## La structure jeunesse à Saint-Cyr-l'École :

La structure Jeunesse, appelée le « Cyrado », est réservée aux ados et pré-ados (11-17 ans), est également ouverte aux jeunes en situation de handicap. Elle est composée de plusieurs salles (salle polyvalente, salle d'activités, salle multimédia, cuisine pédagogique, salle d'aide aux devoirs) donnant sur un jardin.

Les actions de la structure, au-delà des activités proposées (manuelles, sportives,...), sont les suivantes :

- Prévention (tabac, alcool, drogue, MST,...)
- Soutien et accompagnement de projets (culturels, sportifs,...)
- Accompagnement à la scolarité
- Séjours (montagne, mer,...)
- Mini-séjours (vtt, camping à thème,...)
- Solidarité (resto du cœur, téléthon,...)

## Les structures petite enfance à Saint-Cyr-l'École :

La variété des structures petite enfance permet à la Ville d'offrir un éventail de services alliant modernité et adaptabilité, de satisfaire les attentes éducatives des parents, tout en soulageant leurs contraintes par la souplesse du fonctionnement et les horaires d'accueil.

Les structures proposent un accueil de quelques heures à cinq jours par semaine.

Tout comme, les accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs et cyrado), les structures petite enfance sont régies par un règlement de fonctionnement et un projet pédagogique.

L'encadrement est assuré par une équipe pluridisciplinaire qualifiée avec le soutien de deux intervenants extérieurs, un psychologue et un médecin.

Deux modalités d'accueils sont proposées :

- Accueil régulier : les familles contractualisent une réservation de 1 à 5 jours par semaine
- Accueil occasionnel : qui s'adresse plus particulièrement aux familles qui ne travaillent pas et qui ont besoin de disposer de quelques heures chaque semaine

La Ville dispose de deux multi accueil, dont un en délégation de service public (DSP), une crèche collective, une micro-crèche et une crèche familiale.

La Ville dispose également d'un Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) et d'un Relai Petite Enfance (RPE).



## La communauté éducative

La Communauté Educative est décrite dans l'Article L111-3 du code de l'éducation de la manière qui suit :

**Version en vigueur depuis le 02 septembre 2019**

**Modifié par LOI n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 25**

Dans chaque école, collège ou lycée, la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à l'accomplissement de ses missions.

Elle réunit les personnels des écoles et établissements, les parents d'élèves, les collectivités territoriales, les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ainsi que les acteurs institutionnels, économiques et sociaux, associés au service public de l'éducation. Dans le cadre d'une école inclusive, elle fonde sa cohésion sur la complémentarité des expertises.

*Conformément à l'article 63 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019, ces dispositions entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2019.*

### LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE – VALEURS ET MANIÈRES D'AGIR COMMUNES :

#### L'enfant au centre des préoccupations

- Mettre les enfants au centre des considérations dans le choix des actions pour favoriser leur bien-être et leur réussite éducative.

#### L'égalité

- Comblent les disparités des offres sportives et culturelles dans les différents secteurs éducatifs de la Ville en allant vers les écoles et les structures de proximité.

#### Les principes éducatifs

- Sensibiliser dès le plus jeune âge, les enfants et la communauté éducative à la prévention des violences et au harcèlement, à la lutte contre les discriminations et au développement durable.

#### La co-éducation

- Echanger avec les familles dans des espaces à l'école ou par le biais de réunions pour construire une relation de confiance et une alliance éducative.
- Être à l'écoute des publics pour aménager les espaces éducatifs et programmer les activités.
- Mobiliser l'expertise familiale pour concevoir des guides ou des conseils pratiques pour soutenir les familles dans la scolarité de leurs enfants
- S'appuyer sur les savoirs des élèves, les projets pour sensibiliser parents et enfants aux problématiques éducatives.

## Transversalité et coordination des acteurs

- Créer des supports d'information à destination des acteurs éducatifs et des familles sur les programmations, les compétences et les dispositifs mis en œuvre par les partenaires sous forme d'annuaires, cartes et guides.
- Informer les familles et assurer un meilleur repérage des difficultés des enfants à besoins éducatifs particuliers, en situation de handicap pour in fine améliorer leur prise en charge.
- Former les professionnels et analyser les pratiques pour déconstruire les préjugés, créer une culture commune et rechercher l'innovation dans les actions transversales de territoire.
- Développer des actions éducatives par secteur en favorisant les passerelles entre structures petite enfance, écoles du 1<sup>er</sup> degré et collèges pour favoriser les rencontres entre enfants d'âges divers.

## Les valeurs transverses intégrées aux actions éducatives

- Décliner des valeurs dans l'ensemble des actions proposées (égal accès à la culture, au sport, améliorer prise en charge d'enfants porteurs de handicap, améliorer le climat scolaire...).
- Sensibiliser à la prévention des violences en favorisant la réflexion des élèves autour de projets restitués dans des espaces communs comme base d'échanges.
- Favoriser les rencontres et les espaces d'échanges entre enfants (inclusion ou inclusion inversée) accompagnés par des professionnels formés pour coopérer sur des projets avec des visées communes.

## L'ancrage des apprentissages

- Utiliser les ressources documentaires, pédagogiques, numériques, le patrimoine, les espaces naturels pour construire des apprentissages propres à la Ville.

## 02

# Présentation des orientations

## DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2023-2026

## AXE 1

### VILLE D'ÉVEIL : Découverte d'activités éducatives

La découverte de nouvelles activités favorise l'épanouissement des enfants et leur réussite éducative. En effet, les activités informelles permettent aux enfants d'acquérir des compétences sociales qui les aident dans leur scolarité. Les séquences sont conçues en définissant des objectifs éducatifs pour améliorer la capacité d'attention, la compréhension des règles, les interactions avec le groupe afin de développer les compétences relationnelles. Plusieurs projets éducatifs ont été mis en place au sein des accueils de loisirs sur diverses thématiques (harcèlement, handicap, sport, écologie, atelier philosophique « mieux vivre ensemble » et jeux de réflexion).

Des activités manuelles sont également mises en place. Elles permettent aux enfants de laisser libre cours à leur créativité tout en restant dans le thème énoncé par les animateurs de la Ville.



La recherche de l'équilibre de l'offre éducative sur les différents quartiers de la Ville guide notre action. Malgré des avancées constantes, la coordination des acteurs culturels pourrait être renforcée afin de favoriser la cohérence dans la programmation des activités scolaires et périscolaires.

**Sur le plan culturel**, l'enjeu est donc de rechercher l'équité géographique et l'accès à la Culture pour tous. À ce titre, la Ville a, à disposition des écoles et des centres de loisirs, divers locaux (bibliothèque, cinéma, théâtre). Pour les écoles et centres de loisirs situés dans une zone autre que celle des lieux culturels, la Ville met à disposition un budget spécifique afin qu'ils puissent s'y rendre en bus.

**Du point de vue des activités sportives**, l'enjeu est encore une fois de rechercher l'équité géographique et d'enrichir la programmation scolaire, péri et extrascolaire pour créer de l'appétence, favoriser l'adhésion des enfants dans les clubs. Dans la même lancée que pour les activités culturelles, la Ville a, à disposition des écoles et des centres de loisirs, divers locaux (stade, piscine, gymnase, terrains de tennis, ...). La Ville met également à disposition un budget spécifique afin qu'ils puissent s'y rendre en bus. Un travail en partenariat avec le service Sports et Vie Associatives et les associations de la Ville permet également aux écoles de pouvoir s'initier à divers sports (rugby, tennis, ...).

**Pour les activités numériques**, l'injonction en direction des familles est ambivalente. Tantôt, il est source de dangers, tantôt, il est fortement recherché dans de nouvelles méthodes pédagogiques. Distinguer les écrans addictifs des écrans de partage à visée éducative permet de rechercher des activités numériques adaptées.

## OBJECTIF 1

# Favoriser l'accès à la culture pour tous

### ÉTAT DES LIEUX

- offre culturelle riche, diversité des propositions, des dispositifs, des structures (bibliothèque municipale, théâtre municipal, cinéma municipal) et projets
- Bibliothèque : découverte des livres, lecture offerte, thèmes en lien avec les projets
- Fort appui des agents de la Ville travaillant au sein de ces structures
- Activités culturelles lors des stages découvertes durant les temps extrascolaires (hiver, printemps, automne).

### Les points d'amélioration :

- Offre inégalement répartie sur le territoire
- Programmation jeune public à renforcer.
- Faiblesse de l'information parents sur l'offre jeune public
- Nécessité de coordination des projets à l'école et au périscolaire

### Les objectifs retenus :

1. Sensibiliser, éveiller, rendre accessible à tous les pratiques culturelles, sportives, ...
2. Susciter des vocations artistiques et culturelles
3. Offrir un parcours culturel et sportif cohérent tout au long de la scolarité de l'enfant
4. Diversifier les différents domaines (spectacles vivants, cinéma, musique, sports, ...)

### Actions définies pour les trois prochaines années :

- Améliorer la lisibilité de l'offre culturelle à destination des écoles et des centres de loisirs
- Mieux diffuser l'offre des spectacles jeunes publics aux écoles et aux parents

## OBJECTIF 2

# Développer les activités sportives dans les espaces éducatifs

### ÉTAT DES LIEUX

- Volonté des écoles et de la collectivité de renforcer les liens avec les associations pour monter des projets sportifs
- Manque de connaissance du tissu sportif local : difficulté à trouver le bon interlocuteur sportif pour les écoles ou familles
- Manque de connaissance des dispositifs éducatifs (ateliers périscolaires et projets d'école) par les clubs
- Activités sportives lors des stages découvertes durant les temps extrascolaires (hiver, printemps, été, automne).

### Actions définies pour les trois prochaines années :

- Développer des activités sportives avec les associations sportives à visée éducative sur les temps périscolaires (sur le temps scolaire ces activités sont actuellement en cours de développement).

# Développer les activités numériques

## ÉTAT DES LIEUX

- Pratiques pédagogiques numériques distinctes selon les écoles et structures
- Obsolescence rapide du matériel informatique, adaptation du matériel et maintenance onéreuses;
- Compétence Ville : installation, travaux de maintenance/ Compétence Éducation Nationale : formation
- Plan numérique en concertation avec les enseignants pour une meilleure appropriation des écoles
- Choix de la Ville pour du matériel informatique adapté aux dernières évolutions (tablette pour les animateurs)
- Le numérique sert les enseignants dans la conduite de leurs cours en ayant un point de fixation commun pour les enfants (VNI dans toutes les classes élémentaires, ordinateur portable pour tous les enseignants)

## Actions définies pour les trois prochaines années :

### 1 - Rapprocher la production de ressources numériques des utilisateurs :

- Mettre à disposition des ressources matérielles et numériques des services Ville à destination des écoles et des centres de loisirs
- Mettre à disposition des tablettes pour les enseignants des classes de CM1 et CM2 avec la collaboration du Département des Yvelines et de l'Éducation Nationale

### 2 - Développer l'autonomie des enfants sur les outils numériques

- Développer l'éducation aux médias par des supports numériques
- Expliquer l'univers numérique pour rendre les enfants autonomes
- Envisager le numérique comme un support éducatif pour aborder les thématiques du développement durable, de la transition énergétique, de la biodiversité...
- Créer des outils de collaboration numérique

### 3 - Prévenir et éduquer au numérique

- Éducation aux écrans : distinguer les écrans addictifs et les activités éducatives de partage
- Informer les parents sur l'utilisation du numérique (contenus, ressources...) au centre de loisirs et à l'école
- Mettre parents et enfants en dialogue autour de la place du numérique dans leur famille
- Mettre en garde les enfants sur les risques liés aux réseaux sociaux

## Les actions phares

### Passeport civique

Ce support permettra aux élèves scolarisés du 1<sup>er</sup> degré d'avoir une trace de l'ensemble des visites et projets culturels menés au cours de leur scolarité, entre autres. Le passeport civique fera l'objet d'une consultation avec l'Éducation Nationale et notamment certains directeurs d'écoles. L'utilisation du livret est en cours de réflexion pour mettre en lien les projets culturels avec le programme scolaire et les compétences acquises.

### Permis piétons / Permis savoir rouler à vélo

Dans le cadre de l'apprentissage des règles de sécurité routière, La Ville, avec la participation de l'Éducation Nationale, met en place des sessions de permis piétons et savoir rouler à vélo. À l'issue de ces sessions d'apprentissages théoriques et pratiques des diplômes sont délivrés ainsi que des petits cadeaux aux élèves de CE2 et CM2.

### Cyr Olympiades

Dans le cadre des JO 2024, la Ville a mis en place, et ce pour toutes les écoles de la Ville, tous niveaux confondus, une compétition avec pour thématique : courir, sauter, lancer.

### Annuaire des associations sportives

À destination des directeurs et des responsables associatifs, ce support recense à l'aide d'un guide l'ensemble des associations et équipements pour développer des activités sportives en lien avec les écoles et potentiellement à l'avenir avec le service périscolaire.

### Programmation de rencontres/actions sportives

Un travail collaboratif entre les services Jeunesse/Sports/Vie Associative, Enfance et les associations sportives de la Ville a permis et/ ou permettra des rencontres et/ou actions sportives dans le domaine du rugby, du tennis, de la natation, du handball et du tennis de table.

### Programmation bibliothèque / écoles

À destination des écoles, et ce pour les enfants, un travail autour de projet initié par les écoles est mis en place avec la bibliothèque. Ce travail comporte de la recherche d'information dans les livres, travail de compréhension de l'art de la photo,...

La bibliothèque a également de nombreux projets notamment « la bibliothèque hors des murs » qui s'invitera dans les établissements péri et scolaires pour faire découvrir ou redécouvrir des ouvrages.

### Collecte de bouchons

Des bouchons sont collectés au sein des écoles. L'idée est d'étendre cette action à d'autres sites municipaux, l'objectif étant de financer du matériel handisport.

## VILLE INCLUSIVE, ACCUEIL DES PARENTS ET DES ENFANTS À BESOIN ÉDUCATIF PARTICULIER



**La loi n° 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées dispose que le parcours de formation des élèves en situation de handicap se déroule prioritairement en milieu scolaire ordinaire.

**La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013** d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a introduit dans le code de l'éducation la notion d'école inclusive et engage tous les acteurs dans une nouvelle conception de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

L'école est un lieu de vivre ensemble qui détermine les relations des futurs citoyens. La Ville de Saint-Cyr-l'École favorise l'intégration des enfants en situation de handicap en milieu scolaire par un accompagnement personnalisé de l'enfant en recrutant des Accompagnants d'Enfants en Situation de Handicap (AESH) sur les temps péri-éducatifs, l'aménagement des accueils spécifiques en milieu scolaire par l'achat de mobilier adapté, de classes Ulis (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), par la mise à disposition d'un établissement de la Ville pour l'association les Apprentis d'Auteuil (école Frassati), par la création d'un Accueil Éducatif par les Loisirs et l'Inclusion et des opérations de mise en accessibilité des structures scolaires et périscolaires.

Plus que jamais, l'accompagnement des familles et l'accueil des enfants en situation de handicap nécessitent une action concertée des acteurs éducatifs.

D'autre part, l'école est confrontée à des difficultés sociales et économiques plus prononcées et complexes qui nécessitent la coopération de tous les intervenants autour de la famille pour mener des actions de prévention liées aux problématiques éducatives.

L'objectif « **Accompagnement et accueil des familles et enfants en situation de handicap** » permet de définir une coordination des acteurs pour mieux repérer et échanger l'information, orienter les familles et les sensibiliser, ainsi que les enfants, à la différence.

L'objectif « **Accueil des parents dans les structures éducatives** » définit une coordination par secteur des acteurs éducatifs intervenant dans le champ de la parentalité. Ces espaces d'accueil dans les écoles permettent d'aborder les sujets choisis par les parents.

Enfin pour répondre à l'objectif « **Accompagnement des enfants à besoins particuliers** » sont proposées des actions ou des activités innovantes pour redonner le goût d'apprendre aux jeunes élèves, mieux repérer et définir les profils des handicaps invisibles (troubles de l'apprentissage, dyslexie, dyspraxie, dysphasie,...).



## OBJECTIF 1

---

# Accompagnement des familles et accueil des enfants en situation de handicap

### ÉTAT DES LIEUX

- Manque de personnes ressources, d'informations sur les intervenants et leurs rôles, sur les dispositifs mis en place.
- Stigmatisation des enfants en cas de handicap en situation sédentaire
- Nécessité de sensibiliser parents/enseignants/médecin de l'éducation nationale sur le handicap
- Nécessité d'entendre les autres enfants par rapport au handicap (questions/craintes/peurs)
- Nécessité de mettre en place un projet individualisé de l'élève pour répondre au mieux à ses besoins
- Sentiment de solitude des familles pour trouver les informations, rencontrer les bons interlocuteurs et solliciter les organismes.
- Pour les parents éloignés, difficulté à trouver les bons interlocuteurs et remplir le dossier MDPH

### Enjeux :

- Ne plus avoir peur du handicap, aborder le handicap sous un angle meilleur
- Prendre en compte la souffrance des parents, enseignants et animateurs par des groupes de parole, l'analyse des pratiques
- Permettre aux parents de poursuivre une vie sociale et professionnelle par la continuité des prises en charges
- Regrouper une information large (diagnostic, soutien) et diffuser largement en proximité
- Adopter une approche transversale pour améliorer la coordination des acteurs

### Actions définies pour les trois prochaines années :

#### 1 - Coordonner les acteurs et favoriser l'échange d'informations

- Associer les agents Ville, les enseignants et les éducateurs de l'AELI sur les repérages des enfants et la constitution du dossier MDPH pour prévoir une intervention de l'Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH) dans ces créneaux horaires
- Informer les professionnels sur les différents handicaps et les acteurs associés (de la petite enfance à la jeunesse)
- Repérer précocement les situations de handicap par la coordination des acteurs éducatifs

#### 2 - Informer et sensibiliser les familles

- Rendre accessible les informations et les ressources disponibles dans les points d'accueil de la collectivité
- Développer la semaine de sensibilisation sur le handicap en lien avec les écoles et les associations

socioéducatives (sensibiliser les enfants à la tolérance et les adultes au dépistage précoce)

#### 3 - Améliorer la prise en charge des enfants

- Former les agents municipaux et périscolaires pour améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap
- Former les personnels des crèches pour détecter et signaler les situations de handicap
- Favoriser la communication entre les crèches et les écoles maternelles pour améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap
- Formaliser un mode de passation entre les différents intervenants de la journée
- Repérer et employer les AESH pour intervenir à la pause méridienne et le périscolaire du soir

#### 4 - Améliorer les aménagements des Personnes à Mobilité Réduite dans les écoles

- Continuer le plan de mise en accessibilité des établissements scolaires

## OBJECTIF 2

---

# Détection des enfants à besoins particuliers

### ÉTAT DES LIEUX

- Nécessité de mettre en place un travail collaboratif entre les membres de la communauté éducative
- Contact facilité avec les parents en temps scolaire et périscolaire.
- Nécessité de venir en soutien aux équipes qui sont confrontées au quotidien à des situations qui peuvent être déstabilisantes.

### Actions définies pour les trois prochaines années :

#### 1 – Coordonner les acteurs et favoriser l'échange d'informations

- Associer l'AELI, l'école FRASSATI, les agents Ville (petite enfance, enfance, jeunesse) et l'éducation nationale sur le repérage des enfants à besoins particuliers.
- Former les agents ville sur cette détection et sur la mise en place d'action afin d'aider ces enfants.
- Maintenir la participation des Directeurs d'ACM, des coordinatrices périscolaires et de l'éducateur de l'AELI aux Equipes de Suivi de Scolarité (ESS) et/ou Equipes Educatives.

#### 2 - Informer et sensibiliser les familles

- Rendre accessible les informations et les ressources disponibles sur les supports de communication de la Ville
- Mettre en place des échanges lors des conseils péri-éducatifs

## Accompagnement des enfants à besoins éducatifs particuliers

### ÉTAT DES LIEUX

- Difficulté à prendre en charge des enfants avec des troubles du comportement ou handicaps invisibles
- Travail de l'association Du Fun Pour Tous, par le biais de l'éducatrice, pour soutenir les animateurs lors des temps périscolaires
- Accueil de certains enfants à besoins particuliers par l'école FRASSATI
- Actions de soutien scolaire et d'accompagnement à la scolarité en mobilisant un réseau d'étudiants

### Enjeux :

- Mobiliser les parents pour la scolarité de leur(s) enfant(s)
- Mobiliser l'expertise familiale pour repérer des profils particuliers et des manières d'agir
- Mettre à profit les relations éducatives avec des enfants porteurs de handicaps ou avec des profils particuliers pour faire évoluer les pratiques éducatives

### Actions définies pour les trois prochaines années :

#### 1 - Soutenir les parents pour accompagner la scolarité de leurs enfants

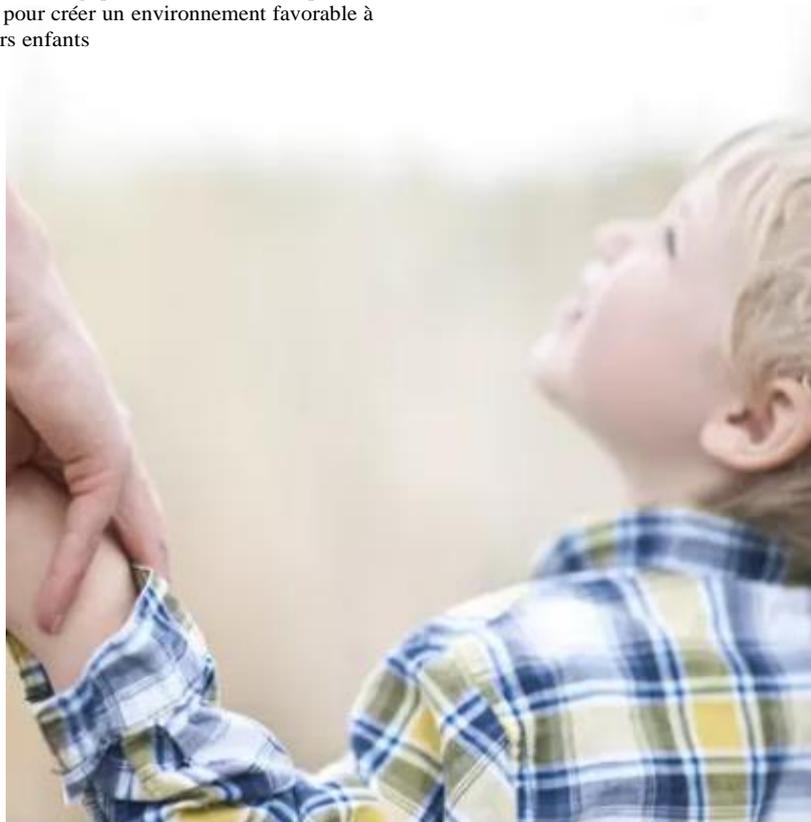
- Maintenir l'étude sur des temps périscolaires dans toutes les écoles élémentaires
- Créer un guide méthodologique - construit avec les parents avec des conseils pour créer un environnement favorable à la scolarité de leurs enfants

#### 2 - Informer les familles sur les handicaps invisibles

- Concevoir un guide pratique sur les handicaps invisibles avec une description des profils particuliers et des manières d'agir relationnelles et éducatives
- Former les intervenants éducatifs sur le repérage et les manières d'agir par le biais d'associations socio-éducatives

#### 3 - Améliorer la prise en charge des enfants

- Former les agents municipaux pour améliorer la prise en charge des enfants
- Former les personnels des crèches pour détecter et signaler les situations de troubles du comportement ou de besoins particuliers par le biais de formation CNFPT
- Favoriser la communication entre les crèches et les écoles/centres de loisirs maternelles pour améliorer l'accueil de ces élèves
- Formaliser un mode de passation entre les différents intervenants de la journée
- Repérer et employer les AESH pour intervenir à la pause méridienne et le périscolaire du soir



## Les actions phares



### **Création d'un Accueil Éducatif par les Loisirs et l'Inclusion (AELI)**

Le besoin de renforcer les conditions d'accueil et l'accès aux loisirs grâce à de l'inclusion ou inclusion inversée des enfants en situation de handicap et/ou ayant des troubles du comportement, ont poussé la Ville à ouvrir au sein d'un accueil de loisirs un AELI, en collaboration avec l'association Du Fun Pour Tous.

La date d'ouverture : 1<sup>er</sup> décembre 2020.

### **Suivi individualisé des enfants présentant un trouble du comportement ou atteints du spectre autistique**

La nécessité de mettre en place un suivi individualisé de ces enfants pendant différents temps périscolaires et apporter du soutien aux équipes éducatives ainsi qu'aux familles s'est construit autour du projet de création de l'AELI, en collaboration avec l'association Du Fun Pour Tous.

### **Ouverture d'une école Frassati**

Dans la continuité de la recherche de bien-être de tous les enfants. La Ville a mis à disposition des Apprentis d'Auteuil une de ses écoles, fermée suite à l'ouverture d'un groupe scolaire. Les enfants accueillis seront repérés par les écoles. Un échange est ensuite mis en place avec les parents et l'enfant afin de l'orienter au mieux.

L'objectif étant que les éducateurs spécialisés de l'Association Du Fun Pour Tous et ceux de l'école Frassati échangent régulièrement au sujet des enfants accueillis et/ou suivis par ces deux structures.

La date d'ouverture : 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### **Recrutement d'Accompagnant à l'Enfant en Situation de Handicap**

Les temps de pauses méridiennes et périscolaires sont essentiels pour les enfants. Ceux porteurs d'un handicap ou nécessitant une attention plus accrue sont suivis sur les temps scolaires par une AESH. La Ville a émis le souhait de voir ces AESH continuer leur accompagnement sur les temps hors scolaires.

### **Mobilisation de la Bibliothèque municipale Albert Camus – La rendre accessible aux personnes atteintes de troubles DYS-TDA/H**

Les troubles DYS-TDA/H toucheraient près de 8% de la population française. C'est sur ce constat que la Ville a souhaité rendre accessibles ses équipements aux personnes concernées par ces troubles.

La Bibliothèque a donc lancé le projet « Tous lecteurs ! ». Afin de répondre à la problématique et afin de développer ce projet à une échelle plus large, les bibliothécaires et animateurs ont suivi une formation pour adapter leur accueil, pour accompagner les enfants susceptibles de présenter ces troubles, mais aussi pour soutenir et orienter leur entourage.

La Bibliothèque s'est donc dotée de nouveaux livres en écriture adaptée et en audio, ainsi que d'outils d'aide à la lecture.

### **Conférence DYS**

La Ville a mis en place le programme « Lecture pour tous » en 2021 en collaboration avec le service Culturel, et plus particulièrement avec la Bibliothèque municipale Albert Camus.

Ce programme incluait l'action et la sensibilisation aux troubles DYS-TDA/H.

Des membres de l'Education Nationale, des parents, des animateurs et agents Ville ont pu y participer et échanger avec la conférencière et auteure du livre « Dys sur Dix » Delphine PESSIN. La psychomotricienne Mathilde ETIENNE est également intervenue dans les écoles élémentaires de la Ville.

Les centres de Loisirs ont pu bénéficier à raison d'un mercredi par mois, de septembre à juin 2022, d'un atelier lecture.

### **Mise en place d'atelier sur le temps de la pause méridienne et de projet éducatif dans le cadre du plan mercredi**

À la suite de la suppression des NAP, la Ville a souhaité tout de même maintenir des ateliers de découverte à l'attention des enfants.

L'atelier « signe avec moi » permet d'initier les enfants au langage des signes et de les sensibiliser au handicap.

Dans le cadre du plan mercredi le projet éducatif « enfants différents » a été mis en place. Des discussions et découvertes autour des différences par le biais d'improvisation, de débat et de jeux favorise l'écoute, le respect et la solidarité entre nos jeunes Saint-Cyriens.



## ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ

- Diversité des actions de prévention des violences en temps scolaire : message clair, médiation...
- Nécessité de valoriser les comportements positifs des élèves par des projets collectifs
- Importance de la médiation des élèves et de l'auto-régulation
- Difficulté à mettre en place des médiations avec les familles les plus réticentes

## ACTIONS MENÉES À VALORISER

- Projet de prévention des violences sur le secteur éducatif:  
1/ Temps scolaire :  
Sensibilisation au harcèlement - Projet Phare de l'Education Nationale  
2/ Temps périscolaire :  
Formation des enfants et des agents d'animation sur la Communication NonViolente  
Projet autour des violences scolaires

## Actions définies pour les trois prochaines années :

### 1 - Coordonner des actions de prévention dans les secteurs éducatifs

- Concevoir un annuaire des structures ressources, des types de réponses et valoriser les actions menées pour mieux comprendre, coopérer, prévenir, définir des stratégies adaptées et partagées autour de l'enfant
- Coordonner des actions dans les secteurs éducatifs entre les écoles et les accueils collectifs de mineurs/crèches
- Former les intervenants éducatifs à la Communication Non Violente, aux outils de prévention des violences (Message clair / théâtre / expression des émotions) pour définir des pratiques communes dans les différents temps

### 2 - Sensibiliser les enfants et les familles à la prévention des violences et du harcèlement

- Développer des actions de sensibilisation dans les écoles en direction des enfants
- Organiser des conférences en direction des familles

### 3 - Favoriser l'Inter médiation et rencontres entre les élèves

- Former des élèves médiateurs et citoyens
- Favoriser des rencontres autour de projets réalisés entre le Conseil Municipal des Jeunes et les élèves des écoles

## OBJECTIF 2

# Éducation au Développement durable



## ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ

- Diversité des espaces naturels à Saint-Cyr-L'Ecole et aux abords de la Ville pour développer des activités éducatives
- Besoin de développer des jardins pédagogiques
- Difficile de pérenniser les projets scolaires de développement durable s'ils ne sont pas inscrits dans le projet d'école, de favoriser une continuité éducative dans les temps péri et extrascolaire

## Actions définies pour les trois prochaines années :

### 1 - Construire des actions de sensibilisation en lien avec les acteurs éducatifs et les enfants

- Sensibiliser aux éco gestes sur la pause méridienne
- Développer les tables de tri sur tous les sites de restauration
- Organiser des rencontres avec Versailles Grand Parc et des projections de films sur le Développement Durable
- S'appuyer sur les ressources de France Agrimer

### 2 - Former les acteurs éducatifs

- Organiser des formations conjointes sur la conduite de projets entre écoles et accueil collectifs de mineurs grâce notamment à Versailles Grand Parc

### 3 - Programmer des activités liées au développement durable

- Promouvoir l'approvisionnement « circuits courts » des cantines de la ville par le biais du prestataire de restauration sélectionné par la Ville dans le cadre du marché
- Mettre en œuvre le plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, grâce notamment aux balances installées près des tables de tri (pesée du pain)
- Développer des jardins pédagogiques
- Mettre en place un compostage sur les sites qui disposent d'un jardin pédagogique

# Les actions phares



## Mise en place de tables de tri

Mises en place dans un premier temps sur deux sites pilotes JAURES et CURIE sur les temps du mercredi, les tables de tri se sont ensuite développées sur tous les temps de restauration.

L'objectif est d'étendre ce projet sur tous les sites élémentaires du lundi au vendredi, et durant les vacances scolaires.

## Mise en place de balance de pesée

Mises en place dans un premier temps sur deux sites pilotes JAURES et CURIE, l'objectif est de développer ces balances sur tous les sites élémentaires et de créer une courbe de déchets (pain uniquement).

## Création de jardin pédagogique et mise en place de compostage

Le site JAURES est tout d'abord un site pilote pour les tables de tri mais également pour la mise en place d'un jardin pédagogique. Il est également le premier site à avoir mis en place un compostage.

Les enfants participent activement à l'entretien de ce jardin.

Leurs parents sont conviés à le visiter une à deux fois par an afin de pouvoir se rendre compte des projets pédagogiques suivis par leurs enfants ainsi que les connaissances acquises.

## Mise en place de Commission de Restauration

La Ville de Saint-Cyr-L'Ecole ainsi que le prestataire qu'elle a désigné dans le cadre du marché restauration tiennent des Commissions de restauration 1 fois par trimestre.

Au cours de celles-ci les menus sont discutés entre la Ville, les Parents d'élèves, une nutritionniste et le prestataire de restauration.

Des propositions d'amélioration en terme de développement durable sont proposées et mises en place si l'action est réalisable.

## Sensibilisation aux éco gestes

Les gestes du quotidien sont rappelés au travers de jeux, de quizz, d'activités manuelles ou de discussions ouvertes par le biais des animateurs.

## Ravivage de la flamme

Chaque année, La Ville désigne des élèves de CM2 d'une école élémentaire afin de pouvoir participer au ravivage de la flamme.

Cet événement est mis en place avec l'Union Française des Anciens Combattants et avec la collaboration de l'Education Nationale.

Les élèves désignés ont pu visiter le musée de l'Armée aux Invalides, puis assister au ravivage de la flamme sur le tombeau du soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe. L'occasion de transmettre à ces écoliers le devoir de mémoire et de transmission.

## Sensibilisation aux gestes de premiers secours

Être un bon citoyen, c'est également savoir réagir de manière responsable. C'est à cet effet que des sessions de formations aux premiers secours, à destination des CM1, sont organisées par la Ville et la Croix Blanche, afin de leur permettre d'apprendre de façon ludique les gestes qui sauvent.

## Prévention du gaspillage alimentaire

Mise en œuvre d'un projet global de lutte contre le gaspillage alimentaire mené dans les cantines scolaires incluant des actions de sensibilisation des enfants et des agents de la restauration pour identifier les sources du gaspillage et définir les bons gestes pour réduire les déchets.

En outre la mise en place de balance de pesée, les enfants ne reçoivent qu'un morceau de pain et peuvent en demander de nouveau dès lors qu'ils ont terminé le leur.

Cela permet d'éviter que les enfants ne se servent en trop grande quantité et que le pain ne soit jeté.

## Graine'o'thèque

La bibliothèque municipale va mettre en place une graine'o'thèque. Ce système de mise à disposition et/ou d'échanges de graines sera ouvert aux établissements scolaires et aux familles.

## Projet autour des violences scolaires

La création de banc de l'amitié permet dans un premier temps d'améliorer les relations entre les enfants.

Des actions de sensibilisation sont mises en place, discussion ouverte avec les enfants et les animateurs, instauration d'un climat de confiance entre les enfants et les adultes.

Dans le cadre du plan mercredi, des accueils collectifs de mineurs ont mis en place le projet « émotion ».

Ce dernier permet aux enfants d'apprendre à comprendre leurs émotions, à les gérer et à les canaliser par le biais de méthodes apprises dans le cadre de ce projet.

## Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 23 sièges, répartis entre élémentaires et collégiens. Tout au long de leur mandat, ils sont accompagnés par un animateur du service Sports et Vie Associative ainsi que par le Conseiller Municipal délégué au CMJ. Leur rôle est de représenter les jeunes de la ville, de dialoguer avec les Elus et donc d'apporter un regard nouveau sur les projets municipaux et de proposer des actions en direction des jeunes St Cyriens. Les derniers projets mis en place par le CMJ sont l'opération « vide ta chambre », la réalisation de clips vidéos de prévention, la visite du Sénat et la découverte des institutions entres autres. Leurs commissions sont au nombre de 3, dont l'une concerne la citoyenneté.

## NOS STRUCTURES ONT DU TALENT

*Retour en quelques images sur les actions, activités, sorties, décorations, .... établies par les écoles, les centres de loisirs, les structures petite enfance, le Conseil Municipal des Jeunes, le Cyr'Ado.*



« Découverte jeux vidéos de nos parents » - Cyr'Ado et CMJ



Décoration de Noël des centres de loisirs



Cyr'Olympiades – Participation écoles – Service Sports et Vie Association et Education Nationale



Projet poulailler – Ecole JOUANNET



Hôpital des nounours – Participation de la bibliothèque



Paris-Nice – Participation des enfants



SMA enfance lors du confinement



Concert des Zelectrons Frits – Service Culture – Centre de loisirs



Projet « Nos amis les vers de terre » du Département des Yvelines  
Lauréat 1<sup>ère</sup> place Centre de loisirs ROMILLY



Spectacle petite enfance



Projet « Nos amis les vers de terre » du Département des Yvelines  
Lauréat 3<sup>ème</sup> place ex-aequo Centre de loisirs JAURES



Projet inter-centre CURIE- JAURES et participation de la bibliothèque – les contes de Gripari



SMA petite enfance  
lors du confinement



Equithérapie - AELI



Visite de l'Assemblée Nationale par les CM2 des écoles de la Ville,  
des animateurs du Cyr'Ado et des Membres du CMJ

Fête de la  
Ville –  
Défilé  
centres de  
loisirs



Fête de la Ville –  
Stand Centre de  
loisirs



CMJ – Projets 2023



Stage découverte lors des vacances de  
printemps sur le thème des émotions



Décoration de Noël –  
Centres ROLLAND/  
MACE



Décoration de Noël –  
Centre  
BIZET/d'ORMESSON

Spectacle de  
fin d'année –  
Petite enfance



Remise des  
prix CM2

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous les agents des services Enfance, Jeunesse, Politiques Educatives ; Petite Enfance ; Sports et Vie Associatives ; Culture ; Police Municipale ; Services Techniques ; Informatique ; Communication, pour leur travail, leur aide, leur implication et pour tous les projets actuels et à venir.

Une mention plus particulière aux ATSEM, animateurs/directeurs péri-extrascolaire, animateurs jeunesse, agents polyvalents de la restauration et de l'entretien, éducatrices de jeunes enfants, assistantes maternelles, agents de la petite enfance, qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des enfants.

Aux participants des ateliers PEdT, un grand merci pour ces échanges, ces moments riches de partage et pour votre bonne humeur :

Caroline FERRAND  
Emilie CORBIER  
Sandra BARTHELEMY  
Celine GENNET  
Kevin CHREKI  
Thomas REBELO  
Tiffany PREVOST  
Amina EL KHARTI  
Anthony BARTHELERY  
Alexandre BALLARIN  
Tristan PERENNES  
Marie-Claire AMATA  
Mélanie JOLIVET  
Jennifer CALLEBAUT  
Nathalie CARRE  
Nadia TIMOUIS  
Lydia GREGOIRE  
Maya GAY  
Isabelle RANNOU  
Guillaume AHOUANSOU  
Jérémy DARAS  
Raphaël PICHERY  
Franck CHADEAU  
Nathalie GOUWY  
Stéphane DELEPLACE  
Véronique LEGOFF  
Marion SALVETTI  
Ludmila DABIJA  
Emeline CONSTANTIN  
Eric GIROD  
Mathilde MAUDEMMAIN  
Leslie TURPIN  
Sophie FERRAND  
Samia FARAH  
Sophie ROBIN  
Jonathan BRINDISI  
Coralie TAURAH  
Gaëlle CHARPENTIER  
Caroline ALI CHIKH  
Tanguy JEGOU  
Sarah COLIN  
Patricia JOURDAIN  
Anthony BELMONTE  
Ludmila URSU

# Merçi



Le service Enfance Jeunesse et Politiques Educatives se joint à Madame Sonia BRAU, Maire de SAINT-CYR-L'ECOLE, et à Monsieur Jérôme de NAZELLE, Adjoint au Maire délégué à la Réussite Educative pour remercier Monsieur Jean-Jacques BROT, Préfet des Yvelines, Madame Sandrine LAIR, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, Monsieur Didier GROSJEAN, Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, ainsi que leurs services respectifs pour leur partenariat et leur précieuse collaboration aux projets de la Ville.





2023  
-  
2026

LE PROJET ÉDUCATIF  
*territorial*

---

Ville de Saint-Cyr-L'École  
Date / Juillet 2023